

DÉPOLLUTION ET RESTAURATION D'UNE MARE

Lycée Fernand Léger, Grand-Couronne (76)



LE LYCÉE EN BREF...

TYPE D'ENSEIGNEMENT : professionnel

TERRITOIRE : urbain rural périurbain

EFFECTIF EN 2018 : 350 élèves, 113 personnels adultes

INSCRIT DANS LA LABELLISATION E3D* ?

Oui Non

DATE D'ENTRÉE : 2013

NIVEAU DE LABEL : 2

DÉMARCHE INSCRITE AU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Oui Non

COMITÉ DE PILOTAGE

Oui Non

L'ACTION EN QUELQUES MOTS

L'action consiste à dépolluer une mare des macrodéchets qui la peuplent afin de rétablir son équilibre écologique.

L'action permet aussi aux élèves de la filière Bac Pro « gestion des pollutions et protection de l'environnement » impliqués dans le projet de mettre en pratique les objectifs visés par leur formation : le nettoyage, le tri pour valoriser le recyclage et l'assainissement.

IMPLICATION DES ÉLÈVES

Oui Non



L'ORIGINE DU PROJET

ANNÉE DE LANCEMENT

2017

CONTEXTE

La mare Siffлот, proche du lycée Fernand Léger, sert de support pédagogique aux enseignants de l'établissement. Elle permet d'étudier le fonctionnement d'un milieu aquatique : écosystème, chaîne alimentaire, faune, flore, etc. Depuis 2014, l'état de la mare s'est sérieusement dégradé en raison de dépôts sauvages - déchets ménagers et encombrants. Malgré les opérations de nettoyage menées deux fois par an par les élèves sur le pourtour, le constat est alarmant. De nombreux déchets, parfois volumineux, sont enfouis trop profondément sous l'eau et la vase pour pouvoir être extraits. C'est pour cette raison qu'en 2017, le lycée et la commune de Grand-Couronne ont travaillé ensemble pour mener une action de dépollution et de réhabilitation de la mare.



OBJECTIFS ET ENJEUX

ENJEUX IDENTIFIÉS ?

- Mobilisation de l'équipe pédagogique et des élèves autour d'un projet local.
- Éducation et sensibilisation des élèves et des habitants à la biodiversité.
- Restauration d'une mare.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS RECHERCHÉS ?

- Dépolluer un espace naturel et valoriser les déchets par le recyclage.
- Assainir une mare.
- Réhabiliter et préserver la biodiversité.
- Retrouver une mare agréable pour les habitants.
- Retrouver un support pédagogique pour étudier les milieux.

TEMPS DE MONTAGE DU PROJET

9 heures de préparation lors des enseignements d'assainissement par M^{me} Tannay (professeure de biotechnologie, santé et environnement) et des réunions multiples avec les différents partenaires

DURÉE DE L'ACTION

- 3 interventions de 4 heures avec les élèves, sur le terrain, sous forme de demi-journées.
- une demi-journée au lycée : fin du chantier et bilan.
- intervention pendant 2 jours d'une pelle mécanique avec bras télescopique (élèves interdits sur le chantier).

DÉROULEMENT DE L'ACTION

La mare Sifflot, d'une surface de 70 m², est située en bord de route aux Essarts à Grand-Couronne. Courant 2017, l'établissement a le projet de la réhabiliter pour restaurer ses fonctions écologiques et permettre l'épanouissement de la faune et de la flore.

Le projet consiste à retirer l'ensemble des déchets enfouis et de procéder au **curage de la mare** (enlèvement de la vase).

Avril 2017, le lycée et la mairie de Grand-Couronne sollicitent l'Office nationale des forêts (ONF) et le Syndicat mixte d'élimination des déchets de l'arrondissement de Rouen (SMEDAR) en vue d'un partenariat de réhabilitation de la mare. Ensemble, ils rédigent et signent une convention définissant les créneaux d'intervention de chacun.

Cette même année, l'opération de **ramassage des déchets** et de curage est mise en place : 3,3 tonnes de déchets sont ramassés.

Globalement l'action s'est déroulée sur quatre demi-journées, durant lesquelles, les élèves ont identifié les besoins en matériel, l'ONF et le SMEDAR sont intervenus pour expliquer le fonctionnement de la mare, l'intérêt du curage, le tri des déchets souillés, le transport des déchets...

Et enfin, l'ONF a effectué le curage de la mare et la dépollution des vases (tri des déchets).

A l'issue du nettoyage et à l'initiative des élèves, la ville de Grand-Couronne a fait installer une rambarde pour limiter l'accès à la mare et les dépôts sauvages.

Pour remercier les élèves, la ville de Grand-Couronne a organisé un moment festif. L'occasion pour la ville de leur présenter l'exposition-photo reprenant les différentes étapes de l'opération de ramassage des déchets.



MOYENS FINANCIERS ET TECHNIQUES

- Prêt de matériel et d'outils pour le ramassage des déchets par la mairie de Grand Couronne.
- Prêt de bennes de tri par le SMEDAR.
- Curage pris en charge par l'ONF.
- L'établissement a investi la somme de 250 € dans l'achat de bottes cuissardes pour permettre aux élèves de ramasser les déchets enfouis en profondeur.
- Convention multi-partenariales signées entre l'ONF, le SMEDAR et la ville de Grand-Couronne.

Cette action est-elle inscrite dans un dispositif ou appel à projets régional, national ?

Oui Non



LES ACTEURS

QUELLE EST L'ÉQUIPE PROJET ?

- Équipe enseignante (dont Mme Tannay, professeure de Biotechnologie santé et environnement, et initiatrice du projet), élèves de la filière Bac professionnel Gestion des pollutions et protection de l'environnement (GPPE) : 1^{re}, 2^{de} et terminale.
- Madame Tassery, professeur documentaliste, pour la réalisation des supports.
- Madame Sénécal (Directeur Délégué de la Formation Technologique et Professionnel) fait le lien entre l'établissement et le monde extérieur pour créer des partenariats pour l'établissement et pour les enseignants dans les projets pédagogiques qu'ils souhaitent monter.

QUI A PARTICIPÉ À L'ACTION ?

Lycée : élèves de la filière GPPE, équipes pédagogique et administrative.

COMMENT LES ÉLÈVES ONT-ILS ÉTÉ IMPLIQUÉS DANS L'ACTION ?

La mare est un support pédagogique pour les cours de biologie : études du fonctionnement d'une mare, chaînes alimentaires, les espèces qui y vivent...).

- Action en lien avec le programme scolaire de la filière Baccalauréat Professionnel Gestion des Pollutions et Protection de l'Environnement (GPPE) et notamment l'étude des espaces naturels.
- Les élèves des 3 niveaux - seconde, première et terminale - de la filière Bac pro GPPE ont participé au ramassage des déchets. Les élèves de terminale ont encadré les 1^{res} et les 2^{des} pour constituer les équipes, positionner les bennes, choisir le matériel, réaliser le plan d'actions.

Partenaires :

- ONF : gestion de la mare, opération de curage et intervention pédagogique sur les fonctions d'une mare (faune, flore...). www.onf.fr/
- SMEDAR : mise à disposition de bennes de tri et de sacs, récupération des déchets en vue d'un recyclage et intervention pédagogique sur le tri des déchets souillés et sur le transport des déchets. www.smedar.fr
- Ville de Grand-Couronne, propriétaire de la mare : autorisation d'intervention, prêt de matériel et d'outils pour le ramassage des déchets (ex. : épuisettes). www.grand-couronne.fr/



BILAN

RÉSULTATS QUALITATIFS ET/OU QUANTITATIFS

- Ramassage de 3,3 tonnes de déchets.
- Cohésion de groupe et grand investissement des élèves.
- Utilité pour la biodiversité, les habitants, la ville, le lycée et les élèves.
- Très grand soutien des partenaires.
- Résultat visible et utilité de l'action.
- Rencontre entre les élèves et les acteurs locaux.

ATOUTS

- Mare à proximité de l'établissement.
- Facilité pour se déplacer (bus scolaires appartenant à l'établissement).
- Filière et programme scolaire cohérent avec l'action.
- Possibilité de suivre le projet du début à l'aboutissement.
- Partenariat et soutien de la mairie de Grand-Couronne.
- Partenariats et cohésion avec les acteurs locaux.
- Soutien de l'équipe de direction et de l'administration du lycée.
- Opération à très faible budget (achat de cuissardes).

CONSEILS ET RECOMMANDATIONS

- Impliquer les services administratifs de l'établissement.
- Impliquer des partenaires acteurs du territoire pour être cohérent avec la réglementation, la collectivité, les organismes spécialisés dans le domaine...
- Élaborer une charte ou une convention collective avec les différents partenaires.

POINTS DE VIGILANCE

- Suivre un cahier des charges stricte.
- Construire le partenariat.
- Accorder le cahier des charges des différents partenaires
- L'ONF était d'accord pour agir sur le curage de la mare sous réserve que l'établissement trouve une structure qui prend en charge les déchets.



PERSPECTIVES

- La ville de Grand-Couronne souhaite installer une pancarte aux abords de la mare. Elle informera les habitants sur le fonctionnement de la mare, la faune, la flore...
- Lors du bilan, les élèves ont proposé de mettre en place des barrières sur le côté de la mare qui est proche de la route pour limiter les dépôts.
- Signature d'une deuxième convention partenaires/établissement pour permettre au lycée de rendre cette action de dépollution pérenne. Une intervention a déjà eu lieu en octobre 2018 (274 kg de déchets ont été collectés).



ILS TÉMOIGNENT...

Krystopher : « Je suis très heureux d'avoir réalisé ce chantier. Notre section a été mise en valeur ainsi que tous les élèves. J'ai particulièrement apprécié que les professeurs et les professionnels nous aient laissé en autonomie totale la gestion de travail et la mise en activité des élèves. »



COMMUNICATION

Articles de presse :

- Paris Normandie du 8 octobre 2017
<http://www.paris-normandie.fr/region/grand-couronne-nettoyage-de-la-mare-sifflot-par-les-lyceens-de-fernand-leger-FJ11093996>
- Le Tambour (hebdomadaire de la ville de Grand Couronne, 13 octobre 2017)
<http://www.grand-couronne.com/wp-content/uploads/2017/10/Tambour-1189-light.pdf>

EN SAVOIR PLUS

Amezile Yamina, professeure de Biotechnologie santé et environnement

Courriel : yamina.amezile@ac-normandie.fr

Courriel du lycée : 0762836V@ac-normandie.fr

Tél. du lycée : 02 35 67 31 31



POUR ALLER PLUS LOIN

Vous souhaitez mettre en place une action, impliquer votre établissement ou sensibiliser les élèves sur le développement durable ou la biodiversité ?

Contactez le **GRAINE Normandie**, réseau régional des acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD)

<https://graine-normandie.net>

Tel : 02 31 95 30 64

Courriel : infos@graine-normandie.net

Les centres de documentation en Normandie

• **À Caen, le CPIE Vallée de l'Orne**

Enceinte de l'Abbaye aux Hommes - 14054 Caen

<http://www.cpievdo.fr/centre-de-ressources>

• **Les ateliers du Réseau Canopé**, réseau

d'accompagnement pédagogique de la communauté éducative - <https://www.reseau-canope.fr>

Vous souhaitez emprunter des expositions de l'ADEME ou disposer de ses guides pratiques ?

• **À Caen, le CPIE Vallée de l'Orne**

Enceinte de l'Abbaye aux Hommes - 14054 Caen

<http://www.cpievdo.fr/centre-de-ressources>

• **À Rouen, l'ANBDD (Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable)**

L'Atrium - 115 boulevard de l'Europe - 76100 Rouen

<https://www.anbdd.fr>

* LE LABEL E3D

Le label « E3D École/Établissement en démarche de développement durable » est attribué aux écoles, aux collèges et aux lycées généraux, technologiques et professionnels, ainsi qu'aux centres de formation d'apprentis qui **entrent en démarche globale de développement durable**.

La démarche des écoles et établissements labellisés E3D prend explicitement en compte les relations entre l'environnement, la société, l'économie, voire d'autres dimensions, propres au développement durable. Elle est présentée au conseil d'école ou d'administration pour être **inscrite dans le projet de la structure scolaire**. L'ensemble de la communauté éducative est associé à cette démarche.

L'obtention de ce label ne constitue pas un aboutissement, mais elle est surtout la marque d'une volonté de s'inscrire dans une démarche d'**amélioration continue**.

Trois niveaux de labellisation E3D existent :

1. Engagement de la démarche
2. Approfondissement
3. Déploiement

<http://www.education.gouv.fr>

<http://www.ac-normandie.fr>

(Rechercher : « Développement durable »)

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



En 2015, les pays membres de l'Organisation des Nations Unies ont adopté le **Programme de développement durable** à l'horizon 2030 et ses **17 objectifs** de développement durable (ODD).

Ces derniers nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils répondent aux **défis mondiaux** auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Les ODD font l'objet d'appropriations nationales sous la forme des « **Agendas 2030** ».

Ils confèrent une nouvelle dimension à l'éducation au développement durable, et un sens planétaire à la mission propre de l'Éducation nationale.

• **Communauté normande des objectifs de développement durable (CNODD)** - <https://www.cnodd.fr>

• **Site de l'ONU sur les ODD**
<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr>

• **Agenda 2030 en France** - <https://www.agenda-2030.fr>

